

Trame pour Entretien Individuel Parents

Il est important de préparer l'entretien en amont, en prenant appui sur une trame, mais aussi en ayant réfléchi à l'avance, pour chaque élève à une proposition adaptée pour la période à venir en termes d'aménagement horaire et en termes d'objectifs langagiers - sensori-moteurs et de socialisation. L'entretien doit être bienveillant.

1. Les saluer et donner le cadre de l'entretien

On vous a invité à cet entretien pour parler de, de son temps de présence à l'école et de ses progrès.

2. Demander aux parents leur sentiment général

Quelles sont vos impressions après la 1^{ère} période ?

Comment votre enfant le vit-il ?

D'un point de vue organisationnel ?

Du point de vue du développement de l'enfant ?

3. Evocation des progrès de l'élève

-perçus par les parents.

-perçus par l'enseignante, dans le cadre de l'autonomie, du langage et du domaine sensori-moteur.

Terminer en explicitant les objectifs prioritaires en langage-socialisation-sensori-moteur pour chacun.

4. Point de vue de l'enseignante et de l'aménagement conseillé pour la période suivante

Soit les observations de la maîtresse recourent celles des parents :

-l'aménagement est adapté : Pour la période suivante, soit on conserve le même, soit on augmente le temps de présence de 2 ou 3 demi journées)

-l'aménagement n'est pas adapté : On cherche pour la période suivante un aménagement plus adapté.

Enfant qui doit dormir plus le matin : arrivée plus tardive possible (9h/9h30-11h30)

Enfant qui doit conserver des créneaux à la crèche : 2 à 4 demi-journées à l'école

Enfant qui est fatigué en fin de matinée : fin de matinée à 10h45

Enfant qui est réveillé très tôt à cause de contraintes professionnelles : possibilité de garder 1 demi-journée avec les parents disponibles.

Soit les observations de la maîtresse ne recourent pas celles des parents :

Toujours revenir à l'intérêt de l'enfant, mais qui ne se pas limite pas uniquement en termes de fatigabilité.

Trouver un compromis : En jouant sur le nombre de matinées, ou le nombre de matinées pleines/raccourcies.

5. Contractualisation de l'emploi du temps choisi

A partir du document « contrat emploi du temps » Préciser aux parents : que l'emploi du temps choisi est celui de la période du au, qu'un autre entretien définira les modalités de scolarisation de la période qui suivra. L'objectif étant à terme une augmentation du temps de présence à l'école. Rappeler si besoin les modalités en cas d'absence.

Faire signer et signer le contrat.

6. Evocation de la participation active des familles

Discuter autour de la présence ou non des parents aux activités proposées.

Si pas de participation, tenter d'en identifier les raisons pour pouvoir y remédier.

Expliciter l'intérêt de la participation active des parents pour la scolarité de leur enfant.